

ACADEMIE DE POITIERS
BACCALAUREAT GENERAL - Session 2016

Economique et sociale – ES

(à l'attention des candidats scolarisés dans les établissements publics ou privés sous contrat)

Désignation	coeff.	nature	durée
Epreuves anticipées			
1. Français*	2	écrite	4h
2. Français	2	orale	20 min
3. Sciences*	2	écrite	1h30
Travaux personnels encadrés seuls les points au-dessus de 10/20 sont comptabilisés	2	orale	30 min (1)
Epreuves terminales			
4. Histoire-géographie*	5	écrite	4h
5. Mathématiques*	5 ou 5+2 (2)	écrite	3h
6. Sciences économiques et sociales*	7 ou 7+2 (2)	écrite	4h ou 4h et 1h (2)
7 Langue vivante 1*	3	écrite + orale (3)	3h
8. Langue vivante 2*	2	écrite + orale (3)	2h
9. Philosophie*	4	écrite	4h
10. Education physique et sportive	2	CCF ou épreuve ponctuelle	
11. <u>Epreuve de spécialité</u> * (une au choix du candidat)			
mathématiques,	2	écrite	Intégrée à l'ép. n°5
ou sciences sociales et politiques,	2	écrite	1h accolée à l'ép. n°6
ou économie approfondie	2	écrite	1h accolée à l'ép. n°6
Epreuves facultatives			
2 épreuves maximum au choix du candidat seuls les points au-dessus de 10/20 sont comptabilisés	2 →	pour la 1 ^{ère} ép. fac.	
	3 →	pour ép. fac 1 si LCA	
	1 →	pour la 2 ^e ép. fac	
Arts (1 seul domaine) : arts plastiques ou musique ou théâtre		orale	musique : 40 min autres arts : 30 mn
Langue et culture de l'Antiquité (LCA) : latin ou grec		orale	15 min
Langue vivante 3		écrite ou orale	2h ou 20 min
EPS (1 au choix) : Natation de distance ; judo ; tennis ; basket-ball ; rugby		CCF (scolaires) (4) ou ponctuelle	selon discipline

* Epreuve écrite pouvant faire l'objet d'un oral au second groupe (2 au choix du candidat)

(1) La durée de l'épreuve est fonction du nombre de candidats par groupe, sur la base de 10 min par candidat.

(2) Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme épreuve de spécialité.

(3) Une évaluation orale est effectuée en cours d'année ou en épreuve ponctuelle en fin d'année (selon la situation du candidat).

CCF = contrôle en cours de formation.

(4) Lycée Jean Mermoz de Buenos Aires uniquement.

Sections européennes

Les candidats peuvent demander, au moment de l'inscription, que la note obtenue à l'évaluation spécifique soit prise en compte au titre de l'une des deux épreuves facultatives.

La note d'évaluation spécifique comprend pour 20%, la note sanctionnant la scolarité dans la section au cours de la classe terminale et pour 80%, la note résultant d'une interrogation orale ponctuelle en fin d'année de terminale.

Les candidats issus d'une première série S, ont la possibilité de demander une dispense de l'épreuve obligatoire anticipée de sciences.

Cas des candidats inscrits au Cned ou individuels

(1) La durée de l'épreuve est fonction du nombre de candidats par groupe, sur la base de 10 min par candidat.

Cette épreuve ne concerne que les candidats en statut Cned scolaire.

(2) Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme épreuve de spécialité.

(3) L'évaluation orale est effectuée en épreuve ponctuelle en fin d'année.

**ACADEMIE DE POITIERS
BACCALAUREAT GENERAL - Session 2016**

Littéraire – L

(à l'attention des candidats scolarisés dans les établissements publics ou privés sous contrat)

Désignation	coeff.	nature	durée
Epreuves anticipées			
1. Français et littérature*	3	écrite	4h
2. Français et littérature	2	orale	20 min
3. Sciences*	2	écrite	1h30
Travaux personnels encadrés seuls les points au-dessus de 10/20 sont comptabilisés	2	orale	30 min (1)
Epreuves terminales			
4. Littérature*	4	écrite	2h
5. Histoire-géographie *	4	écrite	4h
6. Langue vivante 1*	4 ou 4+4 (2)	écrite + orale	3h et 20 min
7 Langue vivante 2*	4 ou 4+4 (2)	écrite + orale	3h et 20 min
8. Littérature étrangère en langue étrangère (3)	1	orale	10 min
9. Philosophie*	7	écrite	4h
10. Education physique et sportive	2	CCF ou épreuve ponctuelle	
11. <u>Epreuve de spécialité</u> (une au choix du candidat)			
ou langue vivante 1 ou 2 approfondie (LVA)	4 (2)	écrite et orale	intégrée à l'épreuve n°6 ou n°7
ou langue vivante 3	4	orale	20 min
ou mathématiques*	4	écrite	3h
Epreuves facultatives			
2 épreuves maximum au choix du candidat seuls les points au-dessus de 10/20 sont comptabilisés	2 →	pour la 1 ^{ère} ép. fac.	
	3 →	pour ép. fac 1 si LCA	
	1 →	pour la 2 ^e ép. fac	
Arts (1 seul domaine) : arts plastiques ou musique ou théâtre		orale	musique : 40 min autres arts : 30 mn
Langue et culture de l'Antiquité (LCA) : latin ou grec		orale	15 min
Langue vivante 3		écrite ou orale	2h ou 20 min
EPS (1 au choix) : Natation de distance ; judo ; tennis ; basket-ball ; rugby		CCF scolaires (4) ou ponctuelle	selon discipline

* Epreuve écrite pouvant faire l'objet d'un oral au second groupe (2 au choix du candidat)

(1) La durée de l'épreuve est fonction du nombre de candidats par groupe, sur la base de 10 min par candidat.

(2) Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme épreuve de spécialité de langue vivante approfondie.

(3) Le candidat doit passer cette épreuve dans la langue correspondant à l'enseignement qu'il a suivi.

CCF = Contrôle en cours de formation.

(4) Lycée Jean Mermoz de Buenos Aires uniquement.

 **Sections européennes**

Les candidats peuvent demander, au moment de l'inscription, que la note obtenue à l'évaluation spécifique soit prise en compte au titre de l'une des deux épreuves facultatives.

La note d'évaluation spécifique comprend pour 20%, la note sanctionnant la scolarité dans la section au cours de la classe terminale et pour 80%, la note résultant d'une interrogation orale ponctuelle en fin d'année de terminale.

Les candidats issus d'une première série S, ont la possibilité de demander une dispense de l'épreuve obligatoire anticipée de sciences.

Cas des candidats inscrits au Cned ou individuels

(1) La durée de l'épreuve est fonction du nombre de candidats par groupe, sur la base de 10 min par candidat.

Cette épreuve ne concerne que les candidats en statut Cned scolaire.

(2) Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme épreuve de spécialité.

BACCALAUREAT GENERAL - Session 2016
Série L : programme de l'épreuve de littérature
(BOEN n°16 du 16 avril 2015)

A. Domaine d'étude : Littérature et langages de l'image

- Œuvres : - *Œdipe roi*, de Sophocle (édition au choix du professeur)
- *Œdipe roi*, de Pier Paolo Pasolini, film italien, 1967 (édition au choix du professeur)

Quelques ressources

Sur la tragédie et sur Œdipe roi de Sophocle :

- Aristote, *Poétique* (trad. J. Hardy), Gallimard, « Tel », 1996.
- Nietzsche, Friedrich, *La Naissance de la tragédie*, Gallimard, Folio Essais, 1989.
- Sodini-Dubarry, Christine, *Étude sur Sophocle, Œdipe roi*, Ellipses, « Résonances », 1994.
- Hoffmann, Georges, *Œdipe roi*, PUF, « Études littéraires », 1990.

Sur le film de Pasolini :

- Bernard de Courville, Florence, *Œdipe roi de Pasolini. Poétique de la mimésis*, L'Harmattan, 2012.
- Ceccatty (de), René, *Pasolini*, Gallimard, « Folio biographies », 2005.
- Duflot, Jean, *Pasolini. Entretiens avec Pier Paolo Pasolini*, Pierre Belfond, 1970.
- *Revue d'esthétique*, n° 3 hors-série : « Pasolini », Paris, Jean-Michel Place, 1992.
- Vontrat, Fabienne, « *Œdipe roi* de Sophocle à Pasolini », http://la-psychanalyse-encore.fr/La_psychanalyse_encore/PSYCHANALYSE_et_CINEMA.html

Sur le mythe d'Œdipe :

- Lobo, Ana Lúcia, « Freud face à l'Antiquité grecque : le cas du Complexe d'Œdipe », <http://anabases.revues.org/185>
- Scherer, Jacques, *Dramaturgies d'Œdipe*, PUF, 1987.
- Vernant, Jean-Pierre et Vidal Naquet, Pierre, *Œdipe et ses mythes*, éditions Complexe, « Historiques », 2006.
- Vogin, Magali, « La fuite d'Œdipe de Corinthe à Thèbes », <http://etudesromanes.revues.org/620>, 2012.

Ressources visuelles :

- Court extrait d'une interview de Pasolini sur *Œdipe roi* : www.ina.fr/video/I04154749

Plusieurs extraits de différentes versions du mythe d'Œdipe sont visibles en ligne sur le site : <http://fresques.ina.fr/en-scenes/parcours/0021/la-tragedie-grecque-et-ses-reecritures.html>

B. Domaine : Lire-écrire-publier

Œuvre : *Mme Bovary* de Gustave Flaubert

Quelques ressources

- Flaubert, Gustave, *Madame Bovary* dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de la Pléiade », 1951, t. I, appareil critique rédigé par René Dumesnil, p. 271-289.

Sur la genèse du roman :

- *Plans et scénarios de Madame Bovary*, présentation, transcription et notes de Y. Leclerc, Paris, CNRS Éditions / Zulma, coll. « Manuscrits », 1995.
 - Transcription intégrale des manuscrits de *Madame Bovary*, sous la responsabilité de D. Girard et Y. Leclerc, Bibliothèque municipale de Rouen au centre Flaubert : <http://www.bovary.fr/>.
 - De nombreux sites nationaux ou académiques proposent des ressources pédagogiques utiles pour le programme. Citons principalement les sites de Rouen, Grenoble, Versailles mais aussi celui du réseau Canopé (voir notamment l'article de Caroline d'Atabekian).
 - De Biasi, P.-M., *Gustave Flaubert, Une manière spéciale de vivre*, Grasset, 2009, particulièrement les chapitres 6 (« Entrer en littérature »), 7 (« Madame Bovary, c'est qui? ») et 8 (« Le procès du style »).
 - Gotot-Mersch, Cl., *La Genèse de « Madame Bovary »*, Paris, Corti, 1966 ; Genève, Slatkine Reprints, 1980.
- Flaubert, (Gustave), *Correspondances*, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de la Pléiade », 1980, t. II (1851-1858).

Sur la poétique du texte :

- Mitterrand, Henri, « Flaubert et le style », *Les Mots de Flaubert*, n° 27, décembre 1965, p. 4-10.
- Proust, Marcel, *Pastiches et mélanges*, 1919 (le pastiche qui relate l'affaire Lemoine à la manière de Flaubert pourra être proposé aux élèves).
- Rancière, Jacques, *Politique de la littérature*, Galilée, 2007.

Un écrivain dans son siècle :

- Winock, Michel, *Flaubert*, NRF biographies, 2013.

Sur la réception du roman :

- Baudelaire, Charles, M. Gustave Flaubert, *Madame Bovary et la Tentation de Saint-Antoine. - L'Artiste*, 18 octobre 1857.
- Sainte-Beuve, C.-A., Variétés. Littérature. *Madame Bovary*, par Gustave Flaubert. *Le Moniteur*, 4 mai 1857.
- Leclerc, Yves, *Crimes écrits. La littérature en procès au XIXe siècle*, Paris, Plon, 1991.
- Bourdieu, P., *Les Règles de l'art - Genèse et structure du champ littéraire*, Seuil, 1992, réédition collection « Points », 1998.
- Vatan, Florence, « Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs », Gustave Flaubert et la « morale de l'Art », dans *Pensée morale et genre littéraire*, sous la direction de Jean-Charles Darmon et Philippe Desan, Paris, PUF, 2009, p. 139-158.

**ACADEMIE DE POITIERS
BACCALAUREAT GENERAL - Session 2016**

Scientifique – S

(à l'attention des candidats scolarisés dans les établissements publics ou privés sous contrat)

Désignation	coeff.	nature	durée
Epreuves anticipées			
1. Français*	2	écrite	4h
2. Français	2	orale	20 min
Travaux personnels encadrés seuls les points au-dessus de 10/20 sont comptabilisés	2	orale	30 min (1)
Epreuves terminales			
3. Histoire géographie	3	écrite	3h
4. Mathématiques*	7 ou 9 (2)	écrite	4h
5. Physique-chimie*	6 ou 8 (2)	écrite et pratique	3h30 et 1h
6. Sciences de la vie et de la terre*	6 ou 8 (2)	écrite et pratique	3h30 et 1h
7 Langue vivante 1*	3	écrite + orale (3)	3h
8. Langue vivante 2*	2	écrite + orale (3)	2h
9. Philosophie*	3	écrite	4h
10. Education physique et sportive	2	CCF ou épreuve ponctuelle	

11. <u>Epreuve de spécialité</u> : une au choix du candidat			
- mathématiques,		intégrée à l'épreuve n°4	
- ou physique-chimie,		intégrée à l'épreuve n°5	
- ou sciences de la vie et de la terre		intégrée à l'épreuve n°6	
- ou informatique et sciences du numérique (4)	2	orale	20 min
Epreuves facultatives			
2 épreuves maximum au choix du candidat	2 →	pour la 1 ^{ère} ép. fac.	
seuls les points au-dessus de 10/20 sont comptabilisés	3 →	pour ép. fac 1 si LCA	
	1 →	pour la 2 ^e ép. fac	
Arts (1 seul domaine) : arts plastiques ou musique ou théâtre		orale	musique : 40 min autres arts : 30 mn
Langue et culture de l'Antiquité (LCA) : latin ou grec		orale	15 min
Langue vivante 3		écrite ou orale	2h ou 20 min
EPS (1 au choix) : Natation de distance ; judo ; tennis ; basket-ball ; rugby		CCF (scolaires) (5) ou ponctuelle	selon les activités

* Epreuve écrite pouvant faire l'objet d'un oral au second groupe (2 au choix du candidat)

(1) La durée de l'épreuve est fonction du nombre de candidats par groupe, sur la base de 10 min par candidat.

(2) Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme épreuve de spécialité.

(3) Une évaluation orale est effectuée en cours d'année ou en épreuve ponctuelle en fin d'année (selon la situation du candidat).

CCF = contrôle en cours de formation.

(4) L'évaluation orale est effectuée en cours d'année (ECA).

(5) Lycée Jean Mermoz de Buenos Aires uniquement.

 **Sections européennes**

Les candidats peuvent demander, au moment de l'inscription, que la note obtenue à l'évaluation spécifique soit prise en compte au titre de l'une des deux épreuves facultatives.

La note d'évaluation spécifique comprend pour 20%, la note sanctionnant la scolarité dans la section au cours de la classe terminale et pour 80%, la note résultant d'une interrogation orale ponctuelle en fin d'année de terminale.

Cas des candidats inscrits au Cned ou individuels

(1) La durée de l'épreuve est fonction du nombre de candidats par groupe, sur la base de 10 min par candidat.

Cette épreuve ne concerne que les candidats en statut Cned scolaire.

(2) Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme épreuve de spécialité.

(3) L'évaluation orale est effectuée en épreuve ponctuelle en fin d'année.

(4) L'évaluation orale est effectuée en épreuve ponctuelle en fin d'année.